



## ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL INC.

Montréal, le 5 avril 2017

Monsieur Yves Gendron  
Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres  
**Fraternité des policiers et policières de Montréal**  
480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3

OBJET : Recrutement de 30 candidats dans le cadre d'une étude de l'Université McGill  
Dossier des cancers chez les pompiers

---

Monsieur,

J'aimerais obtenir votre soutien et surtout celui de vos membres dans le cadre d'un projet sur l'exposition aux produits chimiques chez les pompiers de la Ville de Montréal faite par l'Université McGill.

Nos membres risquent leur santé en s'exposant, dans le cadre de leur travail, à des substances toxiques ou cancérigènes provenant de la combustion. Plusieurs études suggèrent que les pompiers ont des risques élevés de développer certains cancers, maladies cardiovasculaires et problèmes respiratoires. La raison exacte n'est pas précisément connue, mais ces risques occupationnels pourraient être causés par une exposition élevée à un certain nombre de produits chimiques et métaux lourds.

L'incidence des cancers parmi nos membres est préoccupante et dépasse largement les taux dans la population en général. Depuis les cinq (5) dernières, neuf (9) de nos membres sont décédés des maladies professionnelles reconnues par la CNESST, du jamais vu. Aujourd'hui, nous avons plus de 100 dossiers actifs pour des cancers qu'on pense reliés à des expositions au travail.

Actuellement, les cancers chez les pompiers ne sont pas inclus à l'Annexe I de la loi et le fardeau revient au travailleur d'établir, par preuve prépondérante, qu'il existe un lien entre sa maladie et le travail qu'il effectue. La lenteur des procédures constitue une charge accablante pour les travailleurs malades, particulièrement dans le cas de maladies où le temps est un facteur qui joue contre eux. C'est non seulement un combat avec la CNESST, mais souvent un combat avec l'employeur.

... /2

Il existe plusieurs études concernant les pompiers. Cependant, un inventaire complet des produits chimiques auxquels les pompiers sont exposés n'a jamais été entrepris. Ce partenariat avec l'université McGill va non seulement **aider nos membres** malades dans la reconnaissance de leur maladie, mais va également **permettre** à notre association **d'identifier et mettre en place des moyens de protection** pour l'ensemble des pompiers montréalais.

Nous avons besoin de **recruter** un groupe de **30 témoins** qui serviront de contrôle. Ils doivent avoir des caractéristiques (démographiques, style de vie) similaires aux pompiers, mais sans l'exposition aux incendies. **C'est de là que la participation de vos membres est cruciale.** Le groupe des policiers est celui qui ressemble le plus à celui des pompiers.

Il est important de vous souligner que c'est à notre demande que cette étude a été initiée avec l'université McGill. La participation de l'employeur à cette étude est seulement pour permettre que le tout se déroule durant les heures de travail afin d'inciter le plus de monde possible (pompiers et policiers) à participer. L'ensemble des données et des échantillons seront sécurisés et traités de façon strictement confidentielle. En aucun temps l'employeur ou notre association ne pourront avoir accès aux données individuelles.

Espérant une réponse favorable de vos membres, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Syndicalement,



Chris Ross  
Vice-président

CR/cr